

DOSSIER D'INSCRIPTION

FORMATION « SURVEILLANT DE NUIT QUALIFIE »*

POLARIS – rue du Buisson – 87170 ISLE*
À définir en novembre 2020
À définir en décembre 2020
À définir en janvier 2021
À définir en février 2021
À définir en mars 2021
À définir en mai 2021

*** sous réserve d'un nombre suffisant de candidats**

Nom et prénom du référent au sein de votre structure :

N° téléphone : **Mail :**

Renseignements concernant le candidat à la formation :

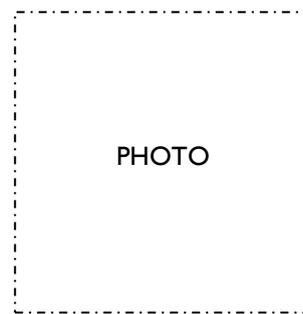
NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse mail :

Adresse :



Téléphone :

Fonction actuelle : **Depuis quelle date :**

Renseignements concernant l'employeur du candidat :

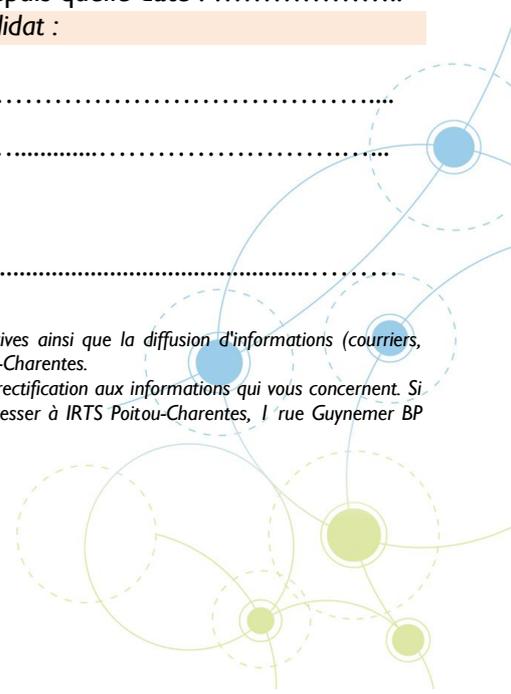
Nom et adresse de votre établissement employeur :

Établissement : Privé Public

Téléphone : **Adresse email :**

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les données administratives ainsi que la diffusion d'informations (courriers, messages électroniques...). Les destinataires des données recueillies sont uniquement les services de l'IRTS Poitou-Charentes. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à IRTS Poitou-Charentes, 1 rue Guynemer BP 215 – 86005 POITIERS Cedex.

Institut Régional du Travail Social
1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu



Nom, prénom et titre du responsable de l'établissement signataire de la convention de formation :

.....

Téléphone : Adresse email :

Demande de dispense :

Pour les professionnels attestant du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile (PSCI) ou du sauveteur secouriste du travail (SST) datant de moins de 2 ans. * (14 heures de dispense)

Pour les professionnels attestant du certificat de compétence Équipier 1ère Intervention (EPI) datant de moins de 2 ans. * (7 heures de dispense)

Pour les professionnels diplômés du DE AMP/ DE AVS/ DE AES (112 heures de dispense)

Pour les professionnels attestant de la qualification maître(sse) de maison (MM) (112 heures de dispense)

** joindre impérativement la copie de votre certificat/diplôme AVANT l'entrée en formation. Toute demande faite après l'entrée en formation ne sera pas prise en compte.*

Fait à le

Signature du stagiaire

Signature du responsable de l'établissement

Joindre au dossier de candidature :

- 2 photos d'identité dont une collée sur la première page du dossier d'inscription (au verso desquelles vous aurez noté votre nom)
- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- La photocopie des diplômes ou certificats **en cas de demande de dispense**

Dossier à retourner avant le 23 Octobre 2020 à :

IRTS Poitou-Charentes -Secrétariat MM/SNQ
1, rue Georges Guynemer - BP 215
86005 Poitiers Cedex

Contacts :

Responsable de Pôle – Gilles ROCHER
Assistante administrative : Christelle CHARTIER
snq@irts-pc.eu Tél : 05 17 84 38 20

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

